



Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

Fernelmont, le 12 novembre 2020

A l'attention des affiliés

NREF.: INTERCO/DIR/COUR1824/VB/2020

Madame, Monsieur,

Concerne: Assemblée Générale de notre société le 14/12/2020

Par la présente, nous vous informons que l'Assemblée Générale de notre Intercommunale aura lieu **le lundi 14 décembre 2020 à 18h00.**

Suite à la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, l'assemblée générale se tiendra différemment car nous souhaitons éviter tout contact rapproché inutile.

Tout comme lors de notre assemblée générale de septembre dernier, la présence physique de vos représentants n'est pas requise si vous nous faites parvenir une délibération de votre Conseil. Cependant, celle-ci devra mentionner expressément que vous ne serez représenté par aucun délégué. Dans l'hypothèse, où vous souhaitez malgré tout être présent physiquement, nous vous demandons que votre conseil limite sa représentation à un seul délégué.

Si votre conseil n'a pas délibéré sur notre ordre du jour, vos représentants pourront voter à distance en combinaison avec le vote par procuration. Dans ce dernier cas, il est demandé que celle-ci soit donnée à une personne déterminée, étant entendu que ces procurations doivent alors contenir des instructions de vote spécifiques pour chaque proposition de décision. Le formulaire de vote à distance et les procurations sont joints à la présente convocation. Ces formulaires sont à renvoyer à IMAJE par mail (valerie.boulangier@imaje-interco.be) ou par courrier (rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT). Une version scannée ou photographiée suffira.

Dans tous les cas, sachez que toute question peut nous être soumise préalablement via mail. Une réponse sera apportée à chaque question reçue.



Ces précisions étant apportées, vous trouverez, ci-après, **l'ordre du jour de notre assemblée générale** :

- 1) Plan stratégique 2021 ;
- 2) Budget 2021 ;
- 3) Passage en intercommunale pure :
 - a. Liste des affiliés sortants (privés) au 31/12/2020 : approbation ;
 - b. Liste des affiliés actifs au 01/01/2021 : approbation ;
 - c. Passage en intercommunale pure au 01/01/2021 : approbation ;
 - d. Report de la modification statutaire avec accord de la tutelle : approbation.
- 4) Démissions et désignations de représentants à l'assemblée générale ;
- 5) Approbation du PV de l'AG du 14/09/20.

Pour rappel, les annexes sont à votre disposition sur le site d'IMAJE (www.imaje-interco.be) dans la partie privée. Vous pouvez y accéder via le module de connexion en haut à droite :

Login : Affiliés
Mot de passe : AG141220

De plus, conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons que la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire des communes, provinces ou CPAS associés. Notre assemblée générale se déroulant sans public ou avec un public très limité, les citoyens qui le souhaitent sont invités à nous faire parvenir leur question par mail (valerie.boulanger@imaje-interco.be). Nous ne manquerons pas de répondre à chacune de leurs questions.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lionel NAOME
Président